

enfeigner les prieres; c'est ainfi qu'ils parloient: Ce bon-homme voyant que le Pere qu'il demandoit n'y pouuoit aller, fe tourmentoit: Il penfe, faifoit il, qu'on s'imagine que ie fuis vn menteur; il s'adrefse au fleur Oliuier, & le coniure de faire en forte aupres de Monsieur nostre Gouverneur, qu'on enuoyast ce Pere à Tadouffac, affurant que les Sauvages qui estoient là, vouloient croire en Dieu; il n'y eut point moyen de luy fatisfaire pour lors: Il s'en retourne donc porter responfe, qu'on ne les pourroit aller vifiter; qu'au Printemps le Pere qu'ils demandoient les iroit voir: Ayant fait fon meffage il s'en reuint en la Residence de Sainct Ioseph, amenant avec foy deux familles: Nous prenions plaifir de voir la naïfueté de ce bon Neophyte, il ne iettoit point les yeux fur les autres François, mais fur nous, tafchant de nous imiter felon fes forces; il nous vint demander vn papier, nous priant d'y marquer tous les iours: Marqués, difoit-il, les iours de fefte, les iours de trauail, les iours qu'on ne mange point de chair, les iours de ieufne, les iours que [53] vous ieufnés vous autres, & non pas les Compagnés, c'est ainfi qu'ils nomment les hommes de trauail, car ie veux faire entierement comme vous: Luy ayant donné ce papier, il remarquoit fort bien la difference des iours. Vn honnefte François ayât fait quelque voyage avec luy, nous a rapporté, qu'il fe contentoit les iours de poiffon d'un peu de galette bouïllie dedans de l'eau pure; il s'est comporté fi religieufement en ce point que le pauvre homme a quelquefois paffé deux iours fans manger, n'ayant autre chofe que de la chair, ne voulant pas violer le Commandement de l'Eglife, auquel il n'est nullement obligé dans la neceffité de leurs viures: